

BLOCS DE COMPETENCES Ou UNITES CAPITALISABLES (UC)		Ces compétences sont préparées à travers les modules des 7 Unités de Formation (UF) du BPREA.
C1	Se situer en tant que professionnel	<i>C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant</i>
		<i>C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur Organisation</i>
C2	Piloter le système de production	<i>C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements</i>
		<i>C22 : Gérer le travail</i>
C3	Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème	<i>C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions</i>
		<i>C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions</i>
C4	Assurer la gestion technico-économique financière et administrative de l'entreprise	<i>C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers</i>
		<i>C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique</i>
C5	Valoriser les produits ou les services de l'entreprise	<i>C51 : Commercialiser un produit ou un service</i>
		<i>C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif</i>
C6	UCARE 1 FJSA / Conduire des Cultures Sous Abris	<i>C61 : Gérer et mettre en œuvre les équipements nécessaires</i>
		<i>C62 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de la production</i>
C7	UCARE 2 FBAV / Conduire un petit atelier de volailles.	<i>C71 : Gérer et mettre en œuvre les équipements nécessaires</i>
		<i>C72 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de l'atelier de volaille.</i>
Le fait de valider ces 7 blocs de compétences via des évaluations en situations professionnelles Permet d'acquérir le diplôme du BPREA.		